

Chronique syndicale

LES FONCTIONNAIRES ET L'EXPÉRIENCE DU FRONT POPULAIRE

Après la Chambre, le Sénat unanime a sanctionné le projet gouvernemental attribuant une indemnité de vie chère aux fonctionnaires.

Cette manifestation touchante d'unanimité de la Haute Assemblée à l'égard d'une catégorie de travailleurs exposée depuis toujours à son hostilité hargneuse suffit pour souligner toute l'insuffisance des mesures gouvernementales.

Dans de précédents Cahiers, notre camarade Collette Audry exposait les points du différend opposant le Cartel des Services publics au gouvernement. Il n'est pas inutile de préciser que les 150 francs réclamés par les agents de la fonction publique étaient considérés à la base comme nettement insuffisants, dans tous les cas, comme un strict minimum de revendication.

C'est ce strict minimum qui leur fut contesté, et contesté avec lui le point de départ de l'allocation.

Malgré l'opposition têtue du ministre des Finances, couvert par le Cabinet unanime, et celle non moins affirmée de la présidence du Conseil, le Cartel, se berçant encore de douces illusions, sacrifiait à la mode, s'en remettant à l'arbitrage parlementaire...

On sait ce qui en advint : le résultat de laborieuses tractations aboutissant à un échec que ne cherche pas à dissimuler d'ailleurs le Cartel lui-même, dont les représentants déclarent que le problème des fonctionnaires reste entier.

La mesure de cet échec est autre que les quelques cinquante francs sacrifiés à la mystique ressuscitée de l'équilibre budgétaire, mystique dont la pertinence et vigoureuse critique avait tant rapporté, sur le plan électoral, aux partis de la majorité.

En effet, si, dans l'issue du conflit des fonctionnaires, on se réfère aux déclarations d'autorité et de prestige du chef du gouvernement — qui eut en définitive le dernier mot — on conclut malheureusement et par voie de conséquence à un affaiblissement certain de l'autorité et de l'influence des organisations syndicales pour l'action future qu'elles auront à mener.

Cet échec moral est autrement grave et lourd de conséquences.

Sans doute nombre de syndiqués ne manqueront pas de demander des comptes à leurs délégués sur la procédure de « lutte » (??) adoptée. Ils ne comprennent pas qu'on se soit livré, après la fin de non recevoir significative du gouvernement, à des marchandages peu reluisants, qu'on se soit accroché aux basses de parlementaires, dont on savait que, en dernière analyse, la position ne pouvait être différente de celle de leurs représentants au gouvernement. Jusques et y compris le Parti communiste, dont les assurances tapageuses et les déclarations publicitaires n'ont pu tromper aucun fonctionnaire, si peu averti fut-il de l'évolution politique des partis au cours de ces dernières années.

Ils ne comprennent pas qu'on ait pu hésiter d'entreprendre une action énergique conforme à la situation, car, enfin, la grande majorité des travailleurs de l'Etat était prête, attendant le mot d'ordre de grève qui n'est pas venu.

Du jour où il s'engageait dans une procédure qui s'avérait laborieuse, le Cartel donnait au gouvernement l'impression qu'il répugnait à l'action directe en craignant l'indiscipline de ses adhérents, ce qui était faux.

Là fut l'erreur initiale; en se dérochant à la grève, peut-être pensait-on que l'objet n'en valait pas la peine... et que, en fin de compte, trente francs pour les titulaires, cinquante francs pour les auxiliaires

n'était pas un écart tellement sensible. On oubliait simplement que, en raison de l'extrême modération de la revendication et de la volonté réitérée de s'y tenir, tout marchandage devait être énergiquement repoussé.

Le résultat est qu'une magnifique campagne menée au moment où la patience des salariés était à bout finit en « queue de poisson » et l'on peut craindre que les tractations consenties par le Cartel des Services publics affaiblissent pour l'avenir les possibilités d'action de la masse de ses adhérents ainsi habitués au compromis, aux solutions paresseuses; que, au moment jugé opportun par la direction syndicale, à l'occasion, par exemple, de cette échelle mobile qui s'impose de plus en plus et que jamais le Sénat n'accordera, leur combativité ne se trouve émoussée.

Cela, bien entendu, est l'affaire des Fédérations et des Syndicats adhérents au Cartel des Services publics : chez les postiers, les instituteurs, les personnels du Trésor, des sections entières commencent à mesurer la gravité de l'échec. On se demande, notamment, quel sera le projet de reconnaissance du droit syndical en instance devant la Commission d'administration générale de la Chambre, devant les principes d'autorité revendiqués par le président du Conseil? Ce que deviendront les prétentions syndicales de collaboration et de représentation au sein de l'Administration? En un mot, quel sera le sort réservé au salarié de l'Etat dans le contrat collectif de la fonction publique?

A toutes ces craintes, pour l'avenir, de revendications morales qu'on rechigne tant à satisfaire, bien que, soit dit en passant, elles ne mettent nullement en cause l'équilibre budgétaire, s'ajoute pour les fonctionnaires l'amertume et la colère d'avoir été dupes pendant vingt mois des assurances d'une prochaine sollicitude, d'une imminente réparation de la part des pouvoirs publics.

Par solidarité à l'égard de leurs camarades ouvriers, et pour ne point gêner l'œuvre sociale entreprise par le gouvernement, les travailleurs de l'Etat se sont tenus cois; bien sûr, les quarante heures suivraient pour eux aussi, et l'échelle mobile et la reconnaissance du droit syndical... l'Etat pouvait-il moins faire pour ses fonctionnaires que ce qu'il imposait lui-même aux entreprises privées?

La pause est intervenue ensuite, propageant une sourde inquiétude chez ceux dont on louait de temps à autre au micro le civisme et le loyalisme, mais qui ne pouvaient plus se payer de mots.

Certes, les salaires les plus misérables furent relevés, mais sans pouvoir atteindre cependant un minimum vital sans cesse dépassé par les indices du coût de la vie. Certes, les prélèvements furent laborieusement supprimés, encore n'était-ce là que la réparation légitime d'un handicap fort ancien sur des traitements déjà dévalorisés; enfin, l'indemnité de 75 fr. à la base et 100 fr. allouée en consolation de l'échelle mobile remise au Sénat, ne pouvait être qu'un viatique dérisoire en face de la hausse des prix constatée au cours de ce dernier semestre.

En réalité, les fonctionnaires se trouvent, de jour en jour, dans une situation de plus en plus difficile, plus critique peut-être qu'aux temps de pénitence Régnier, faisant les frais d'une véritable déflation à rebours, puisque, en définitive, la montée vertigineuse des prix n'est pas accompagnée d'un rehaussement parallèle des salaires et qu'on aboutit par un moyen différent, mais avec la même rigueur mathématique qu'autrefois, à la diminution de la capacité d'achat.

Pas grand chose de changé somme toute, tant sur

le plan matériel que moral. A la tête des administrations restent les mêmes hommes, et les nouvelles « promotions » ne leur cèdent en rien quant aux références. Le favoritisme et l'arbitraire règnent en maître; certaines administrations restent aussi de véritables dépotoirs : préfets honoraires, chefs de cabinet défunts, etc., sans aucun titre administratif, trouvent dans des Trésoreries générales et Recettes-perceptions, pour ne citer que celles-là, des sinécures grassement rétribuées.

On aimerait savoir encore où en est le projet d'Ecole d'administration d'inspiration démocratique, annoncé par notre camarade Vincent Aurio, devant se substituer à la jésuiterie de la rue St-Guillaume?...

On comprendra que, à des titres aussi divers, le deuxième gouvernement de Front populaire à direction radicale se soit aliéné la sympathie des fonctionnaires. On conviendra sans doute qu'il est grand temps pour notre Parti, associé dangereusement dans l'impopularité d'une pareille politique, de réagir, d'opérer le redressement qui s'impose et de s'en aller avant qu'il ne soit trop tard.

René GAUBERT.

(des Personnels du Trésor)

Attention à notre Trésorerie

Camarades,

Le développement même de notre mouvement nous crée des besoins de trésorerie croissants. La hausse du papier est à prévoir.

Nous faisons appel à votre esprit d'organisation et à votre solidarité pour que soit maintenu le prix de 1 franc qui s'est révélé comme une cause de succès.

Nous ne voulons pas être amenés à ralentir notre effort au moment où il est le plus nécessaire.

Aidez-nous!

— Par la vente au numéro dans toutes les sections de province. S'adresser à Bensussan, 17, rue P.-Déroutède, à Bois-Colombes; pour la Seine, à Breuillard, 197, rue du Bateau, à Aubervilliers; pour la Seine-et-Oise, à Roussat, 44, rue Lemerrier, à Paris (17^e). Commandez avant le 10 de chaque mois, envoyez les fonds le plus tôt possible, SANS NEGLIGENCE, à Anita Sauvage, 6 bis, rue Pocard, à Levallois (Seine) (C. C. Paris 351-44). (Rappeler la destination des fonds.)

— Par l'abonnement ordinaire (10 francs par an).

— Par l'abonnement de SOUTIEN (20 francs par an).

— Par le versement global ou partiel au COMITE DES CENT (100 francs par an).

Merci, Camarades! Les rédacteurs des Cahiers Rouges vous donneront par leur documentation et leurs connaissances marxistes un matériel de propagande de plus en plus efficace.

DES HOMMES A SAUVER

Au Maroc : El Fassi, rapport de Louzon. En Indochine : Ta Thu Thau, par D. Guérin. A Moscou : Boukharine et Rakovsky, par Gérard Rosenthal.

A Paris, Léger, à Marseille, Loeillet, par un camarade anarchiste.

Le Secours International vit, par Félicien Challaye.

Nos Frères des Colonies

Nous mettons sous les yeux des militants du Parti des « Faits et Documents » qui, mieux que n'importe quels articles, les édifieront sur la véritable situation dans les colonies.

agement nous gagne, nous, les militants, devant cette carence du Parti socialiste en France et du ministre des Colonies, pourtant toujours des notes, à nous soutenir... »

DEUX ANS DE PRISON AU JOURNALISTE NINH

COMME SOUS LE BLOC NATIONAL

Nous apprenons que notre camarade Delmas a été appelé par son chef de service, le directeur de l'Enseignement au Maroc, pour l'inviter, en termes diplomatiques, à ne plus s'occuper de la politique indigène.

Au cours de la conversation, notre camarade s'est vu rappeler que l'Administration avait fait preuve de « bienveillance » en ne le renvoyant pas dans la métropole en juin 1936...

Evidemment...

Ce petit fait caractéristique permet de mesurer le chemin parcouru depuis juin 1936.

DEFENSE DE LIRE JAURES !

Le gouverneur général Brevié (ou, plus exactement, son éminence grise, M. Grandjean, directeur de la Sûreté générale) a fait signer au roi-fantôme du Cambodge une ordonnance interdisant sur le territoire cambodgien un grand nombre de livres parmi lesquels on relève les œuvres de Marx, Engels, Lafargue, Guesde, Jaurès, Vaillant, Lénine, Romain Rolland, etc., etc.

Indignée, à juste titre, la section socialiste du Cambodge a voté un ordre du jour dont voici un extrait :

« Considérant que cet index montre toute l'étendue qu'il y a entre les décisions de nos conseils nationaux et de nos congrès et la politique d'obscurantisme suivie par le Gouvernement général de l'Indochine dont le chef a été nommé cependant par le Gouvernement de Front populaire; »

« Considérant que cet index montre une intolérable contradiction entre le vœu de la métropole exprimé en mai 1936 et les agissements de fonctionnaires que le camarade ministre des Colonies n'a pas cru devoir chasser de leurs postes de commande, conformément aux promesses du camarade Blum, le 10 mai 1936, à l'Hôtel Moderne; »

« La section : Demande au Parti et plus spécialement à sa Commission coloniale, de protester avec la dernière énergie contre cette institution de l'index en Indochine auprès du camarade ministre, délégué par le Parti au département des Colonies. »

« Défense de lire Jaurès! N'est-ce pas un peu fort, camarade Léon Blum? »

LA VOIX DES MILITANTS

D'une lettre du camarade Toulouse, de Rachgia (Cochinchine) :

« Tous les hauts postes et les leviers de commande sont tenus par des factieux. Rien d'étonnant donc si nous continuons à être brimés et si nos amis indigènes se refusent à venir à nous tant que nous ne leur apporterons pas les garanties nécessaires. »

« Comme délégué à la propagande en province, je sais qu'il est très dur de travailler au recrutement dans ces conditions... »

D'une lettre du docteur Estève, à Kompong-Cham (Cambodge), membre de la C.A.P. de la Fédération socialiste sud-indochinoise :

« Rien de changé ici depuis juin 36. La dictature administrative la plus odieuse est toujours le seul régime que nous connaissions... »

« Au point de vue épuration de la haute administration indochinoise, rien n'a été fait jusqu'à ce jour. Tous les hauts fonctionnaires sans aucune exception sont « antifront populaire ». Les militants du syndicalisme, du socialisme surtout sont toujours odieusement brimés... »

« Les quelques mesures prises par le ministre des Colonies en faveur des déshérités ont été systématiquement sabotées... Un profond décou-

PREFET D'EMPIRE

Ceci se passe encore en Algérie.

La municipalité de la petite ville de Birmandreïs, près d'Alger, est Front populaire. Elle va trouver le préfet d'Alger en lui demandant, entre autres, la construction d'écoles actuellement déficientes et pour lesquelles des crédits ont été votés. Mais le Préfet ne pardonne pas aux socialistes (ils sont deux, les camarades Lagrange et Cottini, au sein du Conseil municipal) d'avoir fait campagne, aux élections cantonales, contre « son » candidat, le sénateur Duroux, l'homme du grand capitalisme colonialiste.

Et le dialogue suivant s'engage :

LE PREFET. — Messieurs, avant tout, je dois vous prévenir que vous ne devez attendre rien de moi. Depuis le temps que les socialistes me tirent dans le dos, j'en ai assez de recevoir des coups de pied dans le cul (sic) et je ne tendrai plus mes fesses pour en recevoir d'autres (sic). ...Dorénavant, je ne vous connais pas, vous socialistes, vous nous avez assez empoisonnés, et tant que vous ne serez pas avec nous, vous n'aurez rien, vous entendez, rien, rien.

LAGRANGE. — Mais, pardon, Monsieur le Préfet, qui entendez-vous par nous?

LE PREFET. — Mais nous, Duroux, à qui je suis lié par un lien d'amitié indissoluble et envers qui je n'aurai jamais assez de reconnaissance.

LAGRANGE. — Mais, Monsieur le Préfet, nous ne venons pas vous trouver en délégation d'une formation politique, mais en élus d'une commune que nous avons mission d'administrer et dont les enfants sont à la rue...

LE PREFET. — Je m'en fous, je m'en fous! Je vous le répète, et ceci sans réticence ni équivoque. Et afin de dissiper tout doute que vous pourriez avoir à ce sujet, je vous affirme que tant que vous ne serez pas avec nous, vous n'obtiendrez rien de moi. C'est bien entendu?

Que pense Marx Dormoy de ce préfet d'Empire?

A NOS CAMARADES

Notre développement même nous place devant des difficultés que nous devons résoudre grâce à l'effort collectif. Ainsi l'abondance des matières (nous ne disposons que de 15 pages de texte), nous oblige à différer l'insertion d'études excellentes comme celle de H et R. Modiano (« Pas de pétrole aux massacreurs » (suite); Pichon, Gaudeaux, etc. Enfin, nous regrettons profondément de ne pouvoir ouvrir encore ce mois la nouvelle Rubrique « Littérature et Révolution », à laquelle Madeleine Hérard et Michel Collinet vont donner un magnifique départ le mois prochain avec des études sur « Faux passeport » de Plisnier (M. Hérard), et sur la « Tragédie Paysanne » de M. Braibant (M. Collinet).

Mais pour que nos « Cahiers » continuent leur marche en avant, nous adressons un pressant appel :

1° Aux camarades qui nous adressent des articles pour qu'ils condensent au maximum leur pensée;

2° Aux lecteurs pour qu'ils diffusent encore plus notre organe qui peut soutenir n'importe quelle comparaison.

Nous avons tiré le n° 3 à 7.000 exemplaires; le n° 4 à 8.000 exemplaires; les n° 5 et 6 à 10.000 exemplaires.

A quand les 15.000?

En avant pour des « Cahiers » de 20 pages.

Les C. R.